

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE LES TERRES D'ABONDANCE » en abrégé « SATA »

Siège ABIDJAN ABOBO AGBEKOI, Lot 2118, Ilot 157

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE LES TERRES D'ABONDANCE » en abrégé « SATA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La commercialisation des produits de rentes (cacao, café, palmier à huile, hévéa, bois, colas, anacardes, noix de cajou) ;
- L'achat et la vente de produits de rentes tels que (cacao, café, hévéa, palmier à huile, anacarde, noix de cajou) ;
- L'achat et la vente de produits vivriers ;
- Transformation de produits agricoles en produits semi finis ;
- Exportation et importation des produits agricoles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO AGBEKOI, Lot 2118, Ilot 157

Dirigeant(s) M OGOUA HERVE JUDAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08437 du 21/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50732/GTCA/RC/2025 du 21/08/2025

